



TU AS DES IDÉES, DES ENVIES ?

TU VEUX T'IMPLIQUER,
POUR TOI ET POUR TES CAMARADES...

DEVIENS CONSEILLER MUNICIPAL
DES ENFANTS !

LE CME, C'EST QUOI ?

Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les jeunes élus. Il va te permettre aussi de mieux comprendre la vie citoyenne.

Projet de l'équipe municipale, le CME réunit des **enfants Dongeois de CM1 et CM2**, de l'année scolaire 2026-2027.



POURQUOI UN CME ?



- Pour **initier** les jeunes à la **vie de la commune** et à la **démarche citoyenne**.
- Pour **promouvoir l'enfant** comme partenaire à part entière **dans la vie communale**.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU CME ?

- **Découvrir** la commune et la vie locale.
- Te **familiariser** aux étapes de la vie démocratique et à la notion d'engagement citoyen (**vote, débat, élections, commissions**).
- Te permettre de **représenter** (ou d'être représenté) au sein d'une **instance municipale**.
- De t'**impliquer** dans la réalisation de **projets utiles à tous**.



COMMENT FONCTIONNE LE CME ?

➡ QUI PEUT SE PRÉSENTER ?

Seuls les élèves de CM1 sont candidats. Chaque classe élit 2 représentants en respectant la règle de la parité. Les représentants des CM2 ont déjà été élus l'année dernière.

Une autorisation de tes parents à ta participation sera nécessaire, puisque tu es mineur. Pour ta campagne, tu dois **réaliser une affiche présentant ton programme.**

➡ POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Le mandat d'un jeune conseiller est de **2 ans**. Cela te permettra de t'approprier le fonctionnement et de suivre des projets. Le mandat sera renouveler tous les deux ans, en début d'année scolaire.

➡ QUI PEUT VOTER ?

Les enfants de CM1 des écoles de Donges : Ecole Césaire, Pommeraye, Saint-Joseph.

➡ OÙ LE VOTE A-T-IL LIEU ?

Dans chacune des écoles dongeoises élémentaires, avec la mise en place d'isoloirs et d'urnes comme pour des élections officielles.

➡ COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Toi et tes camarades élu-e-s, vous vous réunirez au moins une fois par mois, d'octobre à juin, et travaillerez sur les projets qui vous intéressent.

Les rencontres se dérouleront le **mercredi matin à 10h**, dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville. En fonction des sujets et des besoins, des rencontres sur site pourront avoir lieu.

➡ QUEL SERA TON RÔLE ?

Tu participeras aux décisions qui concerne la Ville et proposera des idées en donnant ton avis pour améliorer les choses. Avec les autres conseillé-e-s, tu seras un porte-parole des préoccupations et des envies des autres enfants.

➡ QUI ANIME LE CME ?

Le CME est animé par l'adjointe à l'Éducation, **Mme Sandrine BOUHIER**, des agents municipaux ou des partenaires extérieurs, en fonction des sujets traités.